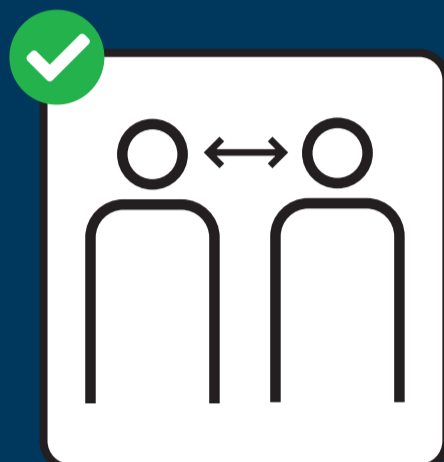


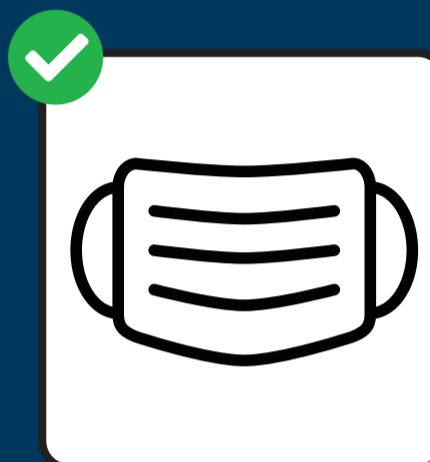
En tant que membre de Swiss Tennis, nous respectons les mesures de protection suivantes sur nos installations.

valable à partir du
26 juin 2021

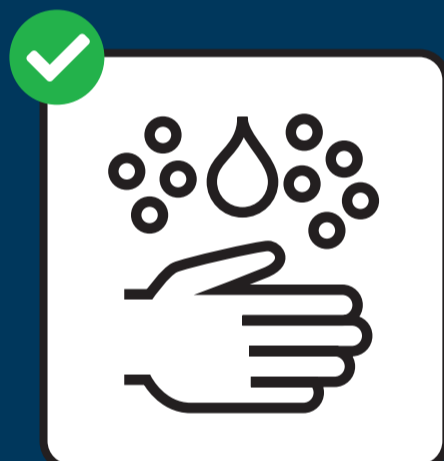
COMMENT NOUS PROTÉGER SUR LE COURT DE TENNIS



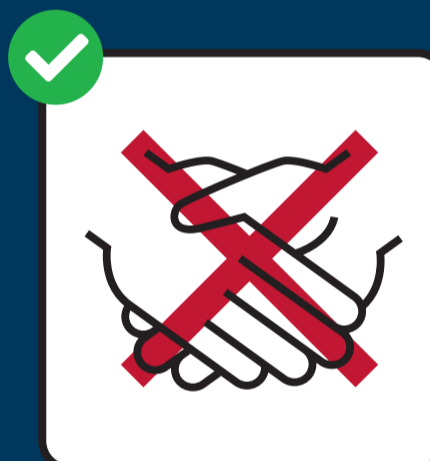
Si une distance minimale de 1,5 m entre les personnes ne peut être respectée, l'OFSP recommande le port d'un masque.



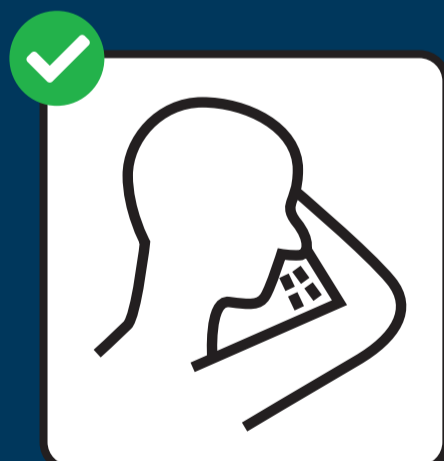
En général, les masques sont toujours obligatoires à l'intérieur, mais pas pour jouer au tennis ou s'asseoir à une table.



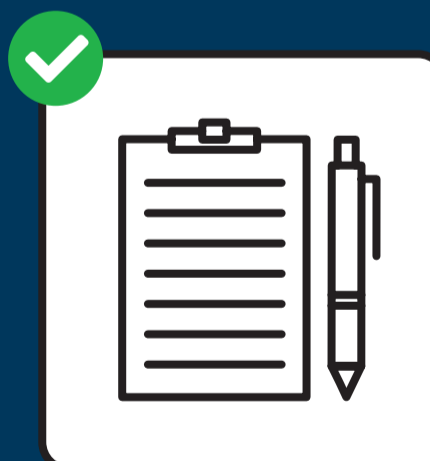
Se laver minutieusement les mains avant et après avoir joué.



Abstenez-vous de la traditionnelle poignée de main, du high-five et de tout autre contact physique.



Rester à la maison en cas de symptômes de maladie. Appeler son médecin traitant et informer le responsable COVID-19 du club.



Recueillir les données de réservation des terrains et enregistrement des personnes présentes aux tournois/événements en cas de Contact Tracing.

www.ofsp-coronavirus.ch